



CONCERTATION CAMPUS PARIS SAINT-GERMAIN

Réunion publique sur la circulation et les accès
Mardi 5 septembre 2017 – Forum Armand Peugeot – 20H

COMPTE-RENDU

Objet de la réunion publique : Réunion publique consacrée aux flux et aux accès autour du Campus Paris Saint-Germain dans le cadre de la concertation préalable organisée du 27 juin au 27 septembre 2017

Intervenants : Jamal Riffi, directeur immobilier du Paris Saint-Germain ; Karl Olive, maire de Poissy ; Jean-François Raynal, vice-président du Conseil départemental des Yvelines, délégué à la mobilité ; Philippe Tautou, président de Grand Paris Seine & Oise ; Antony Vautrin, chargé d'études chez Iris Conseil ; Louis Lafargue, architecte chez Wilmotte & Associés Architectes

Animateur : Michel Gaillard, garant de la concertation nommé par la Commission nationale du débat public

Durée de la réunion : 2h30, de 20h à 22h30

Déroulé de la réunion : Présentation des études de trafic et des aménagements envisagés aux alentours du Campus, échange avec le public

Nombre de participants : 90 personnes

I. Introduction

Karl Olive, maire de Poissy, ouvre la réunion en saluant Michel Gaillard, garant de la concertation, les participants et les élus présents dans la salle. Il remercie Philippe Tautou, président de Grand Paris Seine & Oise (GPS&O), Jean-François Raynal, vice-président du Conseil départemental des Yvelines, Samy Benoudiz, maire d'Aigremont et Jamal Riffi, directeur immobilier du Paris Saint-Germain. Ce dernier prend la parole pour lui aussi remercier les acteurs et partenaires du projet. Il revient sur les différents temps de rencontre organisés depuis fin juin 2017, date de lancement de la concertation, et insiste sur l'importance des échanges menés pour une intégration optimale du Campus Paris Saint-Germain dans son territoire.

Jamal Riffi poursuit en annonçant le thème de la réunion : la circulation et les accès aux abords du Campus. Un sujet qu'il décrit comme riche, essentiel, mais aussi complexe, car au cœur d'importants enjeux pour le territoire et le Campus. Jamal Riffi présente ainsi Louis Lafargue, du cabinet d'architectes Wilmotte & Associés Architectes et Antony Vautrin, du cabinet d'études Iris, qui ont contribué à la phase d'études qui a précédé la réunion, et vont présenter, à ses côtés, la manière dont cette démarche a été menée.



Jamal Riffi donne la parole à Philippe Tautou, qui salue Michel Gaillard et son professionnalisme, en précisant qu'il se connaissent, car ils ont déjà collaboré sur d'autres grands projets. Philippe Tautou explique qu'il a été ravi d'apprendre le choix de la commune de Poissy pour accueillir le Paris Saint-Germain. C'est pour lui une chance pour le territoire, comme pour la commune de Poissy, qui permettra la valorisation du quartier, et plus globalement du territoire. Il se félicite enfin du climat constructif qui règne entre les acteurs du projet.

Jean-François Raynal se déclare également ravi par le projet et le choix du Paris Saint-Germain. Il remercie le maire d'Aigremont pour sa présence, ainsi que les élus des municipalités proches du projet. Il annonce qu'il est confiant face aux délais de réalisation du projet, et pour sa qualité de réalisation. Il l'envisage comme un projet fonctionnel et apaisant pour les futurs et actuels riverains. Jean-François Raynal exprime enfin son souhait de voir une circulation fluidifiée sur le territoire et salue le travail des acteurs engagés au quotidien pour cela.

Le garant de la concertation, Michel Gaillard, prend la parole et précise que son rôle en tant que garant nommé par la Commission nationale du débat public (CNDP) est de veiller à ce que tout se déroule dans les règles, que tous les sujets soient abordés et que les interrogations trouvent leurs réponses. Il annonce la tenue d'un atelier sur le même thème que la réunion, le mardi 12 septembre. Il précise que la récurrence de ce sujet est liée au fait que la question de la circulation et des accès soit régulièrement remontée dans les premiers échanges avec le public. Il rappelle enfin que les ateliers, en petits groupes, permettent au public de contribuer de manière plus précise.

Jamal Riffi poursuit, précisant qu'il reste encore des places à ces ateliers et invitant ceux qui le souhaitent à s'y inscrire. Il souligne également que la société de conseil Iris présente à la réunion le sera également à l'atelier et pourra ainsi répondre de manière précise et plus individuelle aux questions liées aux études. Pour clore le propos introductif, Jamal Riffi présente le déroulé de la soirée. Elle se découpe en quatre temps :

- Circulation & accès, une composante du Campus
- Présentation des aménagements et de l'offre projetée
- Prochaines étapes
- Échanges avec le public

II. Circulation & accès : une composante du Campus

Jamal Riffi commence par présenter brièvement le projet du Campus, futur centre d'entraînement et de formation du Paris Saint-Germain. Il accueillera différents publics, des enfants en formation aux professionnels. Jamal Riffi souligne que les jeunes y seront formés, mais pas uniquement au sport et que le Campus sera pour eux un véritable lieu de vie. En effet, entre 120 et 150 jeunes vivront sur place dans le cadre de la formation, tandis que 300 à 350 personnes y travailleront quotidiennement.

Jamal Riffi poursuit en expliquant que l'ensemble des activités du Paris Saint-Germain seront rassemblées sur le Campus, c'est-à-dire les professionnels et la formation du handball, la formation, la préformation, l'équipe Nationale 2 et l'équipe professionnelle de football. Une École Rouge & Bleu verra également le jour, œuvre de la Fondation Paris Saint-Germain. Cette dernière accueillera, entre autres, des jeunes qui ne peuvent pas partir en vacances (dans le cadre des Vacances Paris Saint-Germain). Il évoque également l'arrivée récente dans la panoplie



du club d'une section judo, comptant notamment Teddy Riner. Jamal Riffi conclut cette présentation des activités en expliquant que le Campus sera donc un lieu de développement de l'ensemble du Paris Saint-Germain.

Il présente ensuite le site de Poncey et sa position, au cœur d'une véritable intersection routière (A13, A14, RD30, RD113). Jamal Riffi souligne que c'est pour le Paris Saint-Germain un site d'exception, intégrant deux éléments indispensables au développement du Campus : des liaisons performantes et une surface importante de 74 hectares. Il explique que le site sera peu dense, avec moins de 10% de surface occupée par du bâti, et que la végétation y sera privilégiée. Jamal Riffi détaille ensuite les liaisons autoroutières, une des raisons du choix du Paris Saint-Germain : l'A13 et l'A14 permettent en effet de rejoindre à la fois Boulogne, le siège, le Parc des Princes et le stade Pierre de Coubertin, où se déroulent les matchs des footballeurs et handballeurs, et le centre Ooredoo de Saint-Germain-en-Laye. Enfin, il revient sur les interrogations fréquentes liées au destin du centre Ooredoo, expliquant que les équipements vont continuer à servir, puisque c'est désormais l'équipe professionnelle féminine qui s'y entraînera à la place de l'équipe masculine.

Jamal Riffi poursuit, expliquant que si le Paris Saint-Germain fait aujourd'hui le choix de ce site, c'est également parce qu'il a des partenaires de longue date dans les Yvelines. Il rappelle que le projet est en phase avec les orientations actuelles du territoire, le Campus permettant d'apporter un nouveau segment d'activités au panel déjà présent. Il précise que le Club espère à terme pouvoir développer plus d'activités autour du sport et du territoire. C'est pourquoi une surface non aménagée au Nord du site, appelée la couture urbaine, a été conservée pour permettre un tel développement. Concluant sur ce point, Jamal Riffi passe la parole à Louis Lafargue, architecte du cabinet Wilmotte.

Louis Lafargue présente succinctement les trois zones majeures du Campus et leur vocation :

- Il commence par la zone du Stade, principalement dédiée aux rencontres de l'équipe professionnelle féminine, et conçu avec 3000 places avec une extension possible jusqu'à 5000. Il précise que des stationnements ont également été prévus.
- Il poursuit en présentant le centre d'entraînement et de formation, qui se divise en deux zones prenant en compte la déclivité du terrain, qui présente un dénivelé de près de 30 mètres. Louis Lafargue explique que la première zone regroupe les activités de formation et de préformation, les résidences, la scolarité, le centre de handball, l'École Rouge & Bleu et la Maison du Campus, espace convivial au cœur du site. Cette zone englobe également les activités de logistique, qui, il le souligne, ont été placées à distance des habitations.
- Enfin, il présente aux participants la zone dédiée aux professionnels du football, avec des équipements, des terrains et des chambres pour la « mise au vert » les veilles de matchs.

Jamal Riffi reprend la parole pour préciser la démarche du Paris Saint-Germain, qui a souhaité une intégration en douceur et partenariale. Le Club a tenu compte des mobilités plurielles du territoire, incluant ainsi les déplacements automobiles, piétons, mais aussi en transports en commun. Jamal Riffi présente ensuite la méthodologie utilisée, qui repose sur trois piliers qui se suivent chronologiquement : analyse, recherche de solutions puis concertation. Puis, il présente les deux temporalités étudiées dans les analyses réalisées :

- Le quotidien, avec 300 à 350 personnes fréquentant le Campus

- L'exceptionnel, avec pour un match environ 1000 à 1500 personnes, et moins de 5 fois par an jusqu'à 3000

Jamal Riffi rassure ensuite les participants sur la fréquentation du Campus, précisant qu'elle sera au quotidien en réalité limitée. Il termine cette présentation globale en présentant les partenaires engagés autour de la question des accès et leurs périmètres d'action :

- Le Paris Saint-Germain, en charge des voiries internes et du raccordement du site au tissu viaire
- GPS&O, la Ville de Poissy et les communes environnantes, en charge des voiries publiques
- Le Conseil départemental des Yvelines, en charge de la RD30 et de la RD113

III. Présentation des aménagements et de l'offre projetée

Jamal Riffi débute la troisième partie de la présentation en présentant un diagnostic global sur le site. Il souligne que trois axes ont été centraux dans la réflexion : la rue de la Bidonnière, la RD30 et la RD113. Elles ont été étudiées en cohérence avec différents modes de déplacement (automobile, cycles ...) et trois zones du Campus :

- La zone du Stade (1)
- La couture urbaine (2)
- La zone du centre d'entraînement et de formation (3)



1. La circulation automobile

Antony Vautrin, du cabinet d'études Iris, en charge des études de trafic, détaille la méthodologie utilisée. Il explique que l'étude a débuté par des comptages routiers début 2017 afin d'élaborer un diagnostic sur le trafic journalier. Cette première phase a été suivie par la réalisation de simulations sur la base de multiples scénarios : en semaine, le week-end ou lors de fréquentations exceptionnelles.



Antony Vautrin explique aux participants que les deux scénarios qui leur seront présentés ce soir ont été choisis du fait de leur représentativité des trafics. Il s'agit de :

- Un scénario en phase d'exploitation quotidienne, un jeudi en heures pleines (17-19h)
 - Un scénario dans l'hypothèse d'une extension du stade à 5000 places, en après-match un samedi
- La zone du stade (1)

Jamal Riffi reprend la parole pour présenter la zone 1, caractérisée par le dévoiement de la rue de la Bidonnière. Il explique que la rue de la Bidonnière est un axe qui est actuellement peu urbain alors que la nouvelle voie desservira à terme le Campus et le stade. L'objectif, précise-t-il, est de sécuriser cette nouvelle voie et de permettre la circulation des modes doux, en réfléchissant notamment avec la Communauté urbaine et la Ville de Poissy.

Louis Lafargue revient ensuite sur le scénario initial présenté à la concertation, constitué d'une voie qui relierait le hameau de la Bidonnière à la RD113. Il précise que cette voie vient remplacer la rue de la Bidonnière et scinde le site en deux en desservant d'une part le Campus et l'école de football et d'autre part le stade.

Il présente ensuite les scénarios alternatifs, soulignant que ces derniers sont nés de discussions avec toutes les parties-prenantes, des ateliers de la concertation et des études menées. Il s'agirait de créer un nouveau rond-point en haut de la nouvelle voie, à l'entrée du hameau de la Bidonnière.

Antony Vautrin poursuit en commentant les projections de trafic réalisées par Iris Conseil. Il note qu'au quotidien, l'effet de l'arrivée du Campus est faiblement perceptible, puisqu'on note une très légère augmentation du trafic. Il détaille ensuite les résultats obtenus lors de la simulation d'un événement exceptionnel. Une gestion optimisée du trafic lors des fortes fréquentation sera possible grâce au dimensionnement des voies et à la création du rond-point, cela pouvant être complété par une présence humaine pour limiter les effets et de fluidifier le trafic.

Jamal Riffi note que cette dernière simulation présente le scénario le plus sensible et qu'il est peu probable. En effet, explique-t-il, le projet actuel inclut la réalisation d'un stade 3000 et non 5000 places et la présence humaine facilitera la circulation en limitant l'éventuel impact négatif. Jamal Riffi précise également que des discussions sont en cours avec différents partenaires pour la création d'une desserte par autobus les soirs de matchs, afin de lisser autant que possible l'insertion du Campus sur le territoire.

- La couture urbaine (2)

Jamal Riffi présente aux participants l'aménagement envisagé sur cette zone, un axe est-ouest parallèle à la RD113, afin de ne pas surcharger les voiries existantes et de préserver la quiétude du hameau de la Maladrerie. Il précise que le travail se fait en étroite collaboration avec les acteurs locaux et notamment le Département.

Louis Lafargue poursuit, explicitant l'intention du Paris Saint-Germain de créer une entrée principale sur cette route nouvellement créée. Il explique que cette voie sera bordée d'arbres, et constituera un des principaux accès au Campus, tout en préservant le hameau de la Maladrerie du trafic généré. Il note également que si le scénario initial présenté à la concertation prévoyait la création de barreaux afin d'innover cet axe, il est actuellement envisagé suite au



travail effectué de ne conserver qu'un seul de ces barreaux, au niveau de la Maladrerie, ce qui permettrait un accès facilité pour les riverains.

Antony Vautrin présente ensuite les études réalisées sur la zone, expliquant que ce nouvel axe connaîtra demain un trafic relativement faible dans le scénario quotidien. Il poursuit en commentant le scénario d'après-match, qui présente un trafic plus élevé, mais dont la redistribution sera assurée par les autres aménagements créés (giratoire, nouvel axe et barreau). Il souligne que la création des giratoires a été étudiée pour assurer une redistribution optimale et équilibrer les flux.

- La zone du centre d'entraînement et de formation (3)

Jamal Riffi présente la zone, centrée sur la RD30, et souligne qu'elle a été l'objet de nombreuses discussions lors de la concertation. Il explicite le diagnostic posé : c'est une double voie en sens unique, où la vitesse est généralement élevée et qui est perçue par les riverains (habitants de la commune d'Aigremont) comme dangereuse. Le souhait du Paris Saint-Germain est d'assurer une meilleure connexion entre l'axe nouvellement créé en zone 2 et la RD30, puisqu'elle servira pour la logistique et pour l'accès au bâtiment des professionnels. Il rassure les participants en leur rappelant que l'entrée principale du site ne se fera pas sur la départementale.

Louis Lafargue présente le scénario initial porté à la concertation : la création d'un rond-point pour l'accès à la zone des professionnels, et une connexion directe entre la nouvelle rue et la RD30, comme évoqué par Jamal Riffi, afin de permettre un accès direct au Campus pour les livraisons logistiques. Il détaille ensuite le scénario élaboré durant la phase de concertation, qui consisterait en la création d'un rond-point au niveau de l'entrée d'Aigremont, d'une voie d'accès pour la zone des professionnels plutôt qu'un rond-point et enfin en la création d'un îlot central entre les deux voies de la RD30.

Jamal Riffi précise que ces aménagements sont à l'étude actuellement et font l'objet de discussions avec le Département. Il souhaite mettre en lumière deux points : le rond-point à l'entrée d'Aigremont permettra de limiter la vitesse sur la RD30, et surtout, qu'il est le fruit de discussions avec le territoire dans son ensemble, notamment avec la Mairie d'Aigremont, donc d'un travail de collaboration.

Enfin, Antony Vautrin présente les études de trafic sur cette section, notant pour le scénario quotidien une légère augmentation de trafic. Pour le scénario d'après-match, l'impact est très faible, la zone du stade étant située de l'autre côté.

2. Les cycles et piétons

Jamal Riffi entame le diagnostic sur les modes doux en expliquant que le sujet a été abordé par de nombreux participants à la concertation, et fait état de l'inexistence actuelle d'aménagements. Il note que le site est pour l'instant entouré d'une piste cyclable, dont la continuité n'est pas assurée. Le souhait du Paris Saint-Germain est, précise-t-il, d'aménager des espaces dédiés aux cycles comme aux piétons, sécurisés, en garantissant des connexions continues.

Louis Lafargue revient sur la première proposition portée à la concertation, la création de pistes cyclables et trottoirs le long des deux nouveaux axes. Il poursuit en expliquant que le scénario envisagé aujourd'hui est celui d'une boucle continue autour du Campus, avec notamment la création d'une piste cyclable le long de la RD30 qui permettrait d'accéder à la forêt de Marly et le réaménagement du chemin de Poncy.



3. Les transports en commun

Jamal Riffi revient sur la desserte actuelle en transports en commun des alentours du site, expliquant que du fait de sa densité et des besoins, il dispose actuellement de peu de liaisons. Il explique que pour le Club, la possibilité d'une desserte est très importante, notamment du fait de la présence de jeunes sur le Campus qui auront besoin de se déplacer. Il poursuit en précisant aux participants que des échanges sont en cours avec différents partenaires pour développer les transports collectifs, et l'inscription de cet objectif est prévu au Plan local d'urbanisme.

IV. Prochaines étapes

Avant de lancer la phase de questions/réponses, Jamal Riffi passe à la présentation des prochaines étapes de la concertation, annonçant que le 7 septembre est prévue une permanence du garant, Michel Gaillard. Il poursuit en évoquant l'atelier du 12 septembre, consacré au même thème et qui permettra aux participants d'échanger plus en profondeur sur les sujets abordés.

Jamal Riffi annonce ensuite la tenue le jeudi 14 septembre d'une nouvelle réunion thématique, dédiée au rôle social et sportif du Campus. Il souligne la présence lors de cette réunion de la directrice de la Fondation Paris Saint-Germain, Christine Le Gal, du directeur du centre de formation et de préformation, Jean-François Pien et de Thierry Morin, directeur du centre de formation des apprentis omnisport et ancien joueur du Paris Saint-Germain.

Enfin, Jamal Riffi convie les participants à la réunion de clôture de la concertation, le mercredi 27 septembre. Il les invite enfin à consulter le site dédié au Campus, qui assure et continuera à assurer le relais de toutes les informations liées à l'avancée du projet.

Michel Gaillard prend la parole, en expliquant qu'en octobre sera publié un bilan de la concertation qu'il aura rédigé suite aux trois mois d'échanges. Il souligne l'importance de la réunion de clôture du 27 septembre, car le Paris Saint-Germain présentera à cette occasion ce qu'il a retenu de cette période de concertation.

V. Échanges avec la salle

Les thématiques abordées lors de ces échanges sont les suivantes :

- L'aménagement d'une aire de covoiturage
- L'aménagement d'une « fan zone »
- L'avenir du centre Ooredoo
- L'école Rouge et Bleu
- La desserte en transports en commun du Campus
- La mise à disposition des documents présentés
- La réalisation de la couture urbaine
- Le dévoiement des réseaux
- Le phasage des travaux sur la RD30
- Le stationnement autour du Campus et du stade
- Les études de circulation menées par Iris Conseil
- Les pistes cyclables



Daniel Debus, habitant de la Bidonnière, s'interroge sur la prise en compte dans les études de la rénovation du quartier de la Coudraie et donc de la fréquentation accrue sur le rond-point situé à cet emplacement. Il précise que ce rond-point est en l'état actuel très dangereux.

Dans un second temps, il s'adresse à Philippe Tautou, Président de la GPS&O, concernant le financement des réseaux de surface (électricité, eau, Internet) et les potentielles répercussions sur la fiscalité communale.

Dans un troisième temps, il souhaite savoir si la piste cyclable sera prolongée jusqu'à Orgeval.

Jamal Riffi précise que le prolongement de la piste cyclable fait partie des options aujourd'hui à l'étude. Il complète en disant que les réseaux qui seront dévoyés dans le cadre des aménagements sont intégrés au plan de financement du projet et ne conduiront pas à une hausse des impôts locaux.

Jean-François Raynal répond que le département intervient sur les problématiques de circulation autour du site et que tout sera fait pour que l'amélioration soit au rendez-vous.

Charlotte Linel se demande de quelle nature sera la liaison prévue entre la gare RER de Poissy et le campus du Paris Saint-Germain.

Jamal Riffi informe que l'option d'un transport public est envisagée et qu'elle sera à l'étude avec les différents partenaires.

François Chalas, souhaite savoir ce qu'il adviendra du centre Ooredoo une fois le Campus réalisé. Il aimerait également que soit précisée ce qu'il adviendra de la section amateur et de l'Association Paris Saint-Germain. Enfin, il s'interroge sur la nature de l'école Rouge & Bleu présente sur le Campus.

Jamal Riffi explique que le centre Ooredoo sera occupé par l'équipe féminine, actuellement sur le site de Bougival.

Il poursuit en précisant que l'association du Paris Saint-Germain restera sur la commune de Saint-Germain-en-Laye.

Enfin, Jamal Riffi répond que l'école Rouge & Bleu est à destination des enfants en difficulté du territoire, en collaboration avec les associations locales.

Yannick Raynaud, habitant d'Aigremont, souhaite connaître la durée prévisionnelle de coupure de la RD30 et les solutions de délestage prévues. Il demande quel est le nombre de places de stationnement prévues autour du stade. Enfin, il se dit surpris par le fait que l'étude de circulation soit basée sur les mesures observées début 2017 et non sur des projections à l'horizon 2020.

Anthony Vautrain explique que les projections effectuées à 2020 ou 2025 prévoient une hausse très faible de 0,03% de trafic par an sur la RD30 et la RD113.

Jamal Riffi précise que 500 places de stationnement sont prévues en dur, et 500 places supplémentaires sur de la pelouse. Il ajoute qu'à l'occasion des matchs, les stationnements du Campus offriront une réserve supplémentaire de 500 places.

Denis Gerbouin demande si, dans le cadre des aménagements, il est possible de prévoir un parking de covoiturage.



Jamal Riffi répond que l'aménagement d'un parking de covoiturage incomberait au territoire.

Un participant demande comment sera géré le chantier pour éviter la gêne sur la circulation pendant la phase travaux.

Jean-François Raynal répond que cela sera fait dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions de circulation.

Jamal Riffi évoque que l'aménagement du Campus est phasé de façon à ce que les autres voies permettent de minimiser l'impact sur la RD30.

Daniel Debus conteste les 0,03% d'augmentation du trafic évoqué par le bureau d'études Iris Conseil, qu'il ne juge pas réaliste compte tenu de la création d'un nouvel écoquartier.

Anthony Vautrin confirme que les études ne portent que sur les effets du Campus, et n'intègrent pas les projets avoisinants.

Philippe Castel, habitant d'Aigremont, souhaite savoir comment a été conçu le planning des travaux.

Jamal Riffi répond que l'aménagement des accès suivra un planning global pour mettre en cohérence les différents aménagements.

Jean-François Raynal répond que les voiries intérieures seront faites dans un premier temps. Celles-ci pourront donc être utilisées par les camions pour éviter au maximum de gêner la circulation. Il ajoute que l'arrivée du PSG constitue une opportunité pour accélérer la réalisation du rond-point.

Vincent Joyé, habitant d'Aigremont, demande si l'aménagement d'une « fan zone » à proximité de l'entrée des joueurs professionnels est prévu.

Jamal Riffi confirme que l'aménagement d'une « fan zone » sécurisée est prévu. Les fans pourront se garer en sécurité et sans perturber la RD30 ou la vie du hameau de la Bidonnière.

Donatien Jeanlys, habitant de Poissy, se demande si l'aménagement de la couture urbaine donnera lieu à concertation.

Jamal Riffi précise que des modalités similaires à celles-ci seront mises en œuvre.

Aymeric Mahiet, habitant de Poissy, souhaite savoir si le Paris Saint-Germain a reçu l'étude saisonnière sur la faune et la flore.

Jamal Riffi répond qu'elle est en cours de finalisation, des discussions sont à l'œuvre avec la DRIEE, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie.

Aymeric Mahiet, poursuit en demandant si l'ensemble des documents d'études et de présentation pourront être mis en ligne sur le site campus.psg.fr.

Jamal Riffi explique que lors du dépôt du permis de construire, l'étude environnementale sera consultable par le public. (A noter que depuis la réunion, l'ensemble des présentations des réunions publiques et ateliers réalisés dans le cadre de la concertation sont consultables sur le site campus.psg.fr).



Un habitant remercie le Paris Saint-Germain de réaménager la rue de la Bidonnière, qui actuellement n'est pas agréable.

Karl Olive précise que cet aménagement est financé par le territoire.

VI. Conclusion

Pour conclure, Jamal Riffi précise que ces échanges sont très appréciables et productifs.

Michel Gaillard insiste et conclut en donnant rendez-vous à tous les participants le 27 septembre.

Karl Olive conclut en remerciant les participants, le garant, Michel Gaillard, et Jamal Riffi pour le projet porté par le Paris Saint-Germain sur le territoire qui constitue un accélérateur notamment sur les sujets de circulation.